

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Daniel FOULON
Président
Fédération des Délégués Départementaux de
l'Éducation Nationale
124 RUE LA FAYETTE
75010 PARIS

Paris, le 04 JUIL. 2016

Monsieur le Président,

Le Président de la République a bien reçu le nouveau courrier que vous lui avez adressé à l'issue du Congrès national de la Fédération nationale des délégués départementaux de l'éducation nationale, qui s'est tenu les 10 et 11 juin dernier au Kremlin-Bicêtre.

Le Chef de l'État m'a confié le soin de vous assurer de toute l'attention qu'il a portée à votre démarche et à vos attentes au sujet de l'enseignement religieux en Alsace et en Moselle.

Vous le savez, le Président de la République est attaché aux principes de la laïcité, à l'école comme ailleurs, tant ceux-ci contribuent au bon fonctionnement d'une société comme la nôtre en la protégeant et en la libérant. Il a tenu à rappeler cette conviction lors du 150^{ème} anniversaire de la Ligue de l'Enseignement le 23 juin dernier à Strasbourg.

S'agissant plus précisément des recommandations de l'Observatoire de la Laïcité sur le droit local, que vous évoquez, je puis vous indiquer qu'elles ont fait l'objet d'un examen approfondi des services du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. La ministre a confié au recteur de Nancy-Metz, recteur de la région Grand Est, et à la rectrice de Strasbourg une mission qui doit permettre de parvenir à un consensus et dégager des solutions pertinentes sur ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.



Isabelle SIMA

Référence à rappeler
PDR/SCP/BEAR/A029557

